



## Pb compte mis au contentieux

Par **KO2CHIBI**, le **31/05/2010** à **02:09**

Bonjour,

Voilà, en décembre 2006 j'ai demandé un prêt de 9735 euros à ma banque que j'ai commencé à rembourser en janvier 2007 un montant mensuel de 202 euros sur 48 mois. et en mai 2008 j'ai dû suspendre mes prélèvements car j'avais pris 2 ans de dispo pour convenances personnelles et mon mari à continuer de payer jusqu' en mai 2009. un an seulement je n'ai pas remboursé (2009-2010)

J'ai repris le travail en mai 20. Je suis partie à la banque pour mon salaire de mai et j'ai été surprise de voir mon compte avec un solde de 0.

Est ce que la banque à le droit de tout prendre la totalité de mon salaire ?